

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À
L'AVIS SUR LES MESURES SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORER LES PRATIQUES TARIFAIRES
DANS LE DOMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL**

STRUCTURES ET OPTIONS TARIFAIRES

1. **Références :**
- (i) [C-HQD-0004](#), p. 27;
 - (ii) [C-HQD-0005](#), p. 11 et 12;
 - (iii) [C-HQD-0005](#), p. ii;
 - (iv) [C-HQD-0005](#), p. 8;
 - (v) [A-0008](#), p. 51.

Préambules :

(i) « [...] le Québec est également confronté à un ralentissement de la croissance des ventes d'électricité. En considérant la concurrence des autres sources d'énergie et l'arrivée éventuelle de la production distribuée et du stockage d'énergie à faible coût (voir la section 5), la récupération des coûts fixes par les tarifs devient un enjeu. Ce contexte énergétique amène un nouvel éclairage à la révision des tarifs domestiques, en particulier sur la pertinence d'éliminer la redevance d'abonnement. Le Distributeur entend donc approfondir ses analyses et explorer des avenues sur la base des meilleures pratiques de l'industrie. » [nous soulignons]

(ii) « **Fixed Cost Recovery.** HQD's current and proposed rate designs are confronting perhaps the primary rate design issue being faced by North American utilities at present: recovery of fixed costs. Residential rates have traditionally recovered fixed costs only partly via fixed charges per customer-month. Volumetric charges have recovered the remainder, typically via an energy charge due to the complexity and cost of demand pricing for mass market customers. This widespread departure from pricing based on cost causation arises from the general desire of utilities and regulators to avoid burdening low-usage customers' bills with high average cost per kWh. Since low usage is believed to be closely correlated with low income, retaining low customer charges was thought to be essential to delivery of broadly available residential service. » [nous soulignons]

(iii) « **Fixed Cost Recovery.** *The industry is exploring several approaches to fixed cost recovery:*

- *Increases in customer charges and the use of demand charges.*
- *Use of graduated customer charges to retain low charges for low-usage customers.*
- *Use of minimum bills.*
- *Use of other customer information to identify directly those with low income.*

The industry has not selected any particular strategy as yet, providing utilities with the opportunity to explore preferred alternatives. »

(iv) « *Demand charges are not widely found in residential tariffs elsewhere, partly due to the classification by other utilities of larger customers such as farms under small general service tariffs. However, the issues of fixed cost recovery and distributed generation pricing are increasing interest in the use of residential demand charges, in some cases for the entire class.* »

[nous soulignons]

(v) « *Ce rapport présente un aperçu des tendances tarifaires dans le secteur de l'électricité en Amérique du Nord, un état de la situation québécoise et un balisage des structures tarifaires pour les clientèles résidentielles et d'affaires. Les principaux constats dans les tendances indiquent une adoption de plus en plus grande de la tarification dynamique, des compteurs avancés et de la facturation nette. Une minorité de distributeurs, cependant, est impliquée dans cette voie. Ce n'est par contre pas le fruit du hasard ou un effet de mode si ces tendances existent : les technologies évoluent et si la tarification ne s'adapte pas, un écart grandissant entre des coûts fixes, plutôt en croissance, et les revenus variables, plutôt en déclin, pourrait ébranler l'équilibre tarifaire des distributeurs d'électricité. Le Québec n'est pas à l'abri d'un tel déséquilibre : les besoins en puissance croissent alors que les ventes stagnent. Plus d'autoproduction, d'efficacité énergétique et de véhicules électriques contribueront progressivement davantage à ce déséquilibre. Pire, la structure tarifaire québécoise pour les clients résidentiels amplifie cette tendance : aucun signal économique n'est donné pour réduire la puissance, et plus de 80% des revenus sont générés selon le volume des ventes d'énergie. Plutôt que de décourager les pointes et encourager la consommation d'énergie (chose qui serait possible en période de surplus), la structure tarifaire envoie le signal contraire.* »

« *Dans l'optique d'améliorer les pratiques tarifaires québécoise, les pistes suivantes sont donc suggérées :*

1. Tarif domestique

- Introduction d'une tarification de la puissance. Pour contribuer à gérer les pointes et augmenter les revenus non liés au volume d'énergie consommé. Ce tarif pourrait être progressif, pour limiter l'impact sur les petits consommateurs.* » [nous soulignons]

Certains constats énoncés aux préambules (i) à (iv), extraits des rapports déposés par le Distributeur, semblent rejoindre un constat souligné au préambule (v), tiré du rapport de M. Pineau. Ce dernier suggère une tarification de la puissance aux tarifs domestiques. Une telle tarification existe aux tarifs DP, DM et DT, mais ne touche qu'un très faible nombre de clients.

Demande :

- 1.1 Veuillez présenter les avantages et inconvénients ainsi que les impacts potentiels d'un élargissement, à un plus grand nombre de clients aux tarifs domestiques, de la facturation de la puissance au moyen d'un abaissement du seuil de 50 kW de la puissance à facturer. Veuillez évaluer les impacts selon différents seuils de puissance retenus.

INTÉGRATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LEUR INCIDENCE SUR LE PARTAGE DES COÛTS ET SUR LES TARIFS

2. **Références :**
- (i) [C-HQD-0005](#), p. iv et 47;
 - (ii) [C-HQD-0005](#), p. 37;
 - (iii) Dossier R-3940-2008, pièce [B-5](#), p. 29.

Préambules :

- (i) « *Electric Vehicle Rates. A. Home charging. HQD can follow other utilities' lead by investigating the merits of a time-varying price (that reflects whatever time variation exists in its own marginal costs). Optional variants on this design allow either the utility to use direct load control or short-notice pricing like CPP for times of tight supply. [...]*

For HQD's pricing of residential EV service, a CPP approach embedded within a flat price might be reflective of the pattern of costs. »

- (ii) « *At HQD in winter, charging in the early evening would add to peak demand, and even overnight would add to potentially large space heating-related levels of demand. »*

- (iii) Séance de travail du 16 septembre 2010 sur le Projet Tarifaire Heure Juste

« *Proposition*

À court terme : statu quo en matière de tarification dynamique

Compte tenu,

- *de la Stratégie énergétique du gouvernement*
- *de l'intérêt que suscite ce genre de tarif*
- *du déploiement à venir de compteurs avancés*

offrir une TDT optionnelle aux clients résidentiels lorsque l'infrastructure de mesurage sera mise en place. »

Demandes :

- 2.1 Dans le contexte d'une éventuelle augmentation significative du nombre de véhicules électriques dans le parc automobile du Québec, veuillez présenter les avantages et inconvénients d'une tarification dynamique selon l'heure ou une période critique. .

- 2.2 À la lumière des expériences récentes, veuillez commenter l'enjeu de la coïncidence entre la période de pointe sur le réseau du Distributeur et la période de recharge des véhicules électriques.